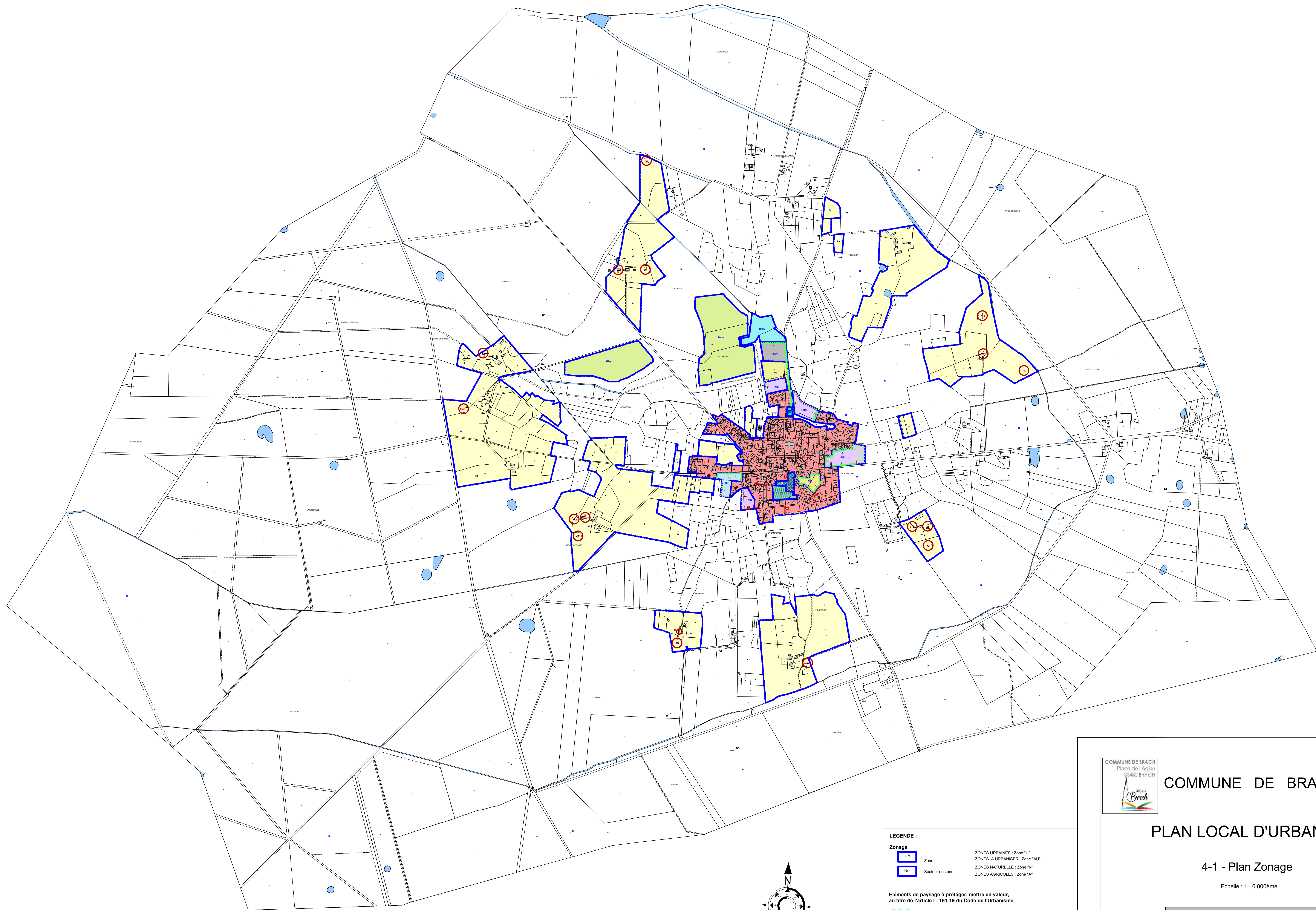


LEGENDE :

Zonage

UA Zone

Ns Secteur de zone

ZONES URBAINES : Zone "U"
ZONES A URBANISER : Zone "AU"
ZONES NATURELLE : Zone "N"
ZONES AGRICOLES : Zone "A"

Eléments de paysage à protéger, mettre en valeur, au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme

Plantations à réaliser

Entité boisée à protéger

Autres indications

Point de passage obligé

Emplacement Réservé

Construction pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme

Retrait que doivent respecter les constructions par rapport aux limites séparatives jouxtant un espace boisé soumis à un risque feu de forêt

Zone UA : Centre Bourg constitué

Zone UE : Zone d'équipements collectifs

Zone UK : Zone d'hébergement touristique

Zone 1AUa et 1AUb : Zone de développement urbain organisé à vocation d'habitat

Zone 1ALc : Zone de développement urbain organisé à vocation commerciale

Zone 1AUep : Zone destinée à la production d'énergie photovoltaïque

Zone 1AUy : Zone de développement urbain organisé à vocation artisanale

Zone A : Zone agricole

Zone N : Zone naturelle et forestière

Zone Ns : Zone destinée aux équipements sportifs et aux ateliers municipaux

Zone Np : Zone destinée à la réalisation d'un parc public

Zone Netep : Zone destinée à la station d'épuration

TABEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Collectivité ou Services Publics bénéficiaires
1	Aménagement d'un espace public polyvalent et création d'un nouvel équipement public	Commune
2	Création d'une voie nouvelle de 10m permettant l'accès à la parcelle n° 435	Commune
3	Création d'une bande paysagère de 6m permettant d'assurer l'entretien du fossé	Commune
4	Création d'une bande paysagère de 5m permettant d'assurer l'entretien du fossé	Commune
5	Création d'une bande paysagère de 6m permettant d'assurer l'entretien du fossé	Commune
6	Création d'une bande paysagère de 6m permettant d'assurer l'entretien du fossé	Commune

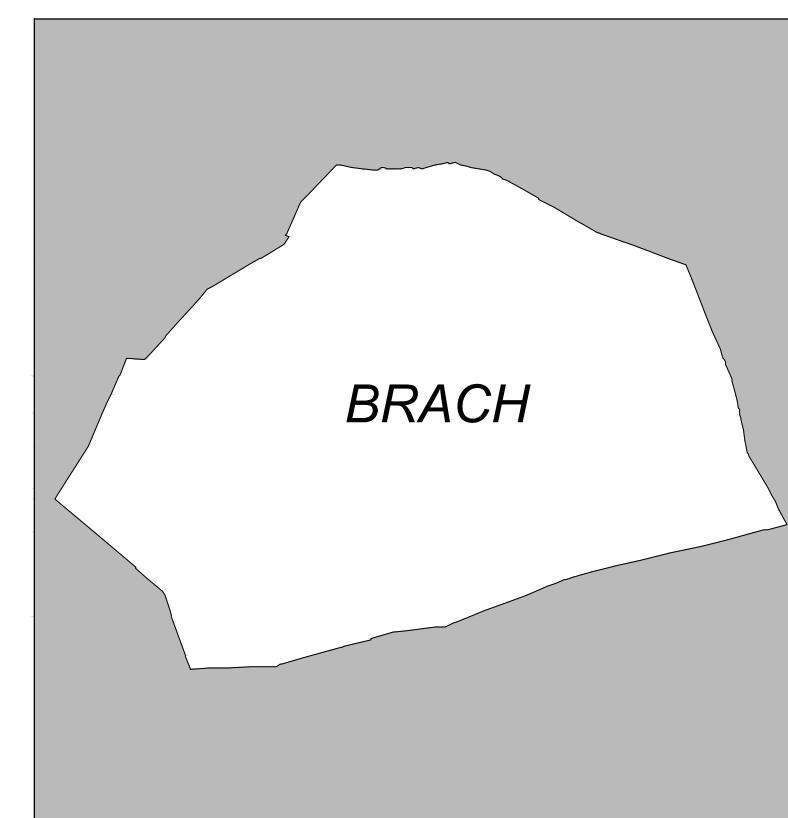


COMMUNE DE BRACH

PLAN LOCAL D'URBANISME

4-1 - Plan Zonage

Echelle : 1-10 000ème



PROJET DE P.L.U. ARRETE par
délibération du Conseil Municipal
LE : 19 Juillet 2016

PROJET DE P.L.U. soumis à
ENQUETE PUBLIQUE
du 07/11/2016 au 07/12/2016

P.L.U. APPROUVE par
délibération du Conseil Municipal
LE : 22 Décembre 2016

Architectes D.P.L.G.

Urbanistes D.E.S.S.

Paysagistes D.P.L.G.

Affaire n°14-11

38,quai de Bacalan
33 300 BORDEAUX

Tél.: 05 56 29 10 70

E-mail :
contact@agencemetaphore.fr

